

Règlement championnat individuel séniors plus 2025

ARTICLE 1

Le Comité départemental de tennis de l'Orne s'engage à remettre à tous les participants :

- Des tableaux ou poules avec un calendrier et un règlement de cette compétition,
- Un document avec les coordonnées des différents joueurs (dont chacun vérifiera qu'elles sont correctes sur « Ten'Up »).

Les joueurs devront être en possession de leur licence 2025 et auront réglé leur participation auprès du Comité, de préférence en ligne.

ARTICLE 2

Les dates indiquées sont des dates limites qui ne sont pas négociables. En cas d'absence prévue, faire avancer le match.

ARTICLE 3

Toutes les rencontres se jouent en 2 manches gagnantes avec jeu décisif à 6/6, sauf pour les plus de 65 ans, qui jouent un jeu décisif en 10 pts pour la 3^{ème} manche.

1°) Phase de poules pour les NC et les joueurs de 4^{ème} et 3^{ème} série

Les poules sont constituées de 6 joueurs maximum.

Chaque joueur a une place dans la poule et rencontre les autres joueurs.

Un classement est effectué par MOJA (application juge-arbitrage) à l'issue de toutes les rencontres selon les critères suivants :

- Victoire : 2pts.
- Défaite : 1pt.
- WO : 0pt.

En cas d'égalité de points, le classement est établi en tenant compte dans l'ordre suivant :

- 1) De la différence entre le nombre de manches gagnées et celui de manches perdues.
- 2) De la différence entre le nombre de jeux gagnés et celui de jeux perdus.
- 3) Des mêmes critères appliqués aux seules rencontres des joueurs à départager.
- 4) Par tirage au sort.

En cas d'abandon, tous les jeux restant à disputer sont attribués au vainqueur.

Pour chaque WO, le score attribué au vainqueur est de 2 manches gagnées 6 jeux à 0.

2°) Phase de progression à élimination directe à partir des joueurs de 3^{ème} série si pas assez de joueurs pour faire des poules

- a) Pour le départ du tableau, le joueur qui reçoit est celui qui a le plus faible classement. En cas d'égalité de classement, celui qui reçoit est celui qui est situé sur la ligne inférieure du tableau.
- b) Pour les tours suivants, c'est le vainqueur qui contacte son futur adversaire à l'issue de son match dans les meilleurs délais (moins de 2 jours), afin de pouvoir programmer la suite des matchs.
- c) Dans le cas d'une rencontre entre deux vainqueurs, le vainqueur appelle les deux joueurs de l'autre match pour connaître son adversaire et organiser la rencontre suivante.

Si le joueur qui reçoit ne dispose pas de terrain disponible, la rencontre peut alors être inversée. Le joueur qui reçoit fournit des balles.

Si une partie ne se déroule pas dans les délais prescrits, le juge-arbitre déclarera les deux joueurs perdants, sauf si la responsabilité d'un des joueurs est manifestement évidente, auquel cas seul ce joueur sera déclaré WO.

3°) Finales

Pour chaque catégorie, les finales auront lieu le dimanche 16 mars 2025 au TC Bagnoles de l'Orne.

Le vainqueur est qualifié pour le championnat régional, qui aura lieu au TC Caen du samedi 19 au lundi 21 avril 2025 (week-end de Pâques).

A noter qu'il n'y aura pas d'équipe ornaise au Trophée Jean Simon cette année.

ARTICLE 4

A l'issue de la phase de poules et à la fin de chaque match, les résultats doivent être transmis *en ligne via Google Sheets ou via un mail (poules et tableaux)* au Comité qui assure le suivi des rencontres.